

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 22 février 2016

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 15, 16 et 17 février 2016**

**2016 V. 44** Vœu relatif à la dénomination d'une place Jacqueline de ROMILLY dans le Ve arrondissement.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant que Jacqueline de Romilly fut la première femme titulaire d'une chaire au Collège de France ;

Considérant la reconnaissance nationale et internationale de cette ardente helléniste pour ses travaux sur la civilisation et la langue de la Grèce antique ;

Considérant le lien fort qu'elle avait développé avec le Ve arrondissement du fait de son parcours, en tant qu'élève à Louis-le-Grand, à l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, à la Sorbonne puis professeur à la Sorbonne et au Collège de France ;

Considérant que la place, à la jonction des rues Descartes et de la Montagne Sainte-Geneviève, est actuellement sans dénomination propre ;

Considérant les échanges informels que la Maire du Ve arrondissement a pu avoir avec le Secrétaire d'Etat à la Recherche et à l'Enseignement Supérieur à ce sujet ;

Considérant l'intérêt d'y associer le nom d'une personnalité qui ferait résonance avec la tradition universitaire et intellectuelle de l'arrondissement ainsi qu'avec le voisinage immédiat du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ;

Sur la proposition de Mme Florence BERTHOUT, Maire du Ve arrondissement, et les membres du groupe les Républicains,

Emettent le vœu :

- que la place, à la jonction des rues Descartes et de la Montagne Sainte-Geneviève, porte le nom de Jacqueline de ROMILLY.